

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 69/1978 (1978)

Artikel: L'homme de ce temps et les paradis artificiels
Autor: Maillard, Armand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'homme de ce temps et les paradis artificiels

par Armand Maillard

Contrairement à ce que le titre de cet article pourrait laisser supposer, mon propos n'est pas de traiter ici deux sujets distincts, mais bien plutôt de mettre en relation l'homme d'aujourd'hui et le phénomène de la toxicomanie.

J'exhumerai d'abord quelques fragments du passé qui nous montrent que la drogue a elle-même son histoire, tissée dans la même chaîne et la même trame que celle de l'homme. Je m'efforcerai ensuite de discerner les raisons, plus particulièrement celles qui me paraissent actuelles, qui poussent les jeunes à s'adonner, de plus en plus nombreux, à la drogue. Dans une troisième partie, j'évoquerai à la fois quelques dispositions qui ont été prises, tant sur le plan international, suisse que cantonal, pour lutter contre ce fléau. Je terminerai enfin en proposant quelques solutions qui se veulent préventives, mais qui n'ont en soi rien de très original. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs qu'elles le soient, l'essentiel étant qu'elles pourraient être d'une certaine efficacité si on voulait bien les appliquer partout et d'une manière pleinement satisfaisante.

1. Quel passé ?

L'étymologie du mot « drogue » est incertaine. Peut-être s'agit-il d'une filiation néerlandaise de *drog* (chose sèche), *droog* (sec), *drogerij* (sécherie de harengs) ou, selon certains romanistes, d'une bouture de l'italien *drogia*, altération du latin *tragemata* qui signifiait friandises et dont dérive également le mot « dragée » ? Le mot « drogue » apparaît pour la première fois dans notre langue au XIV^e, « droguerie » au XV^e et « droguer » au XVI^e siècle.

Si le mot est relativement récent, dans son acception spéciale tout au moins, la réalité qu'il recouvre aujourd'hui remonte dans la nuit des temps. Nous avons la preuve, par exemple, que l'opium était connu des Sumériens qui vivaient, il y a quelque sept mille ans, en Basse-Mésopotamie. Les Babyloniens héritèrent et transmirent son usage aux Perses et aux Egyptiens. Les Grecs, les Romains et les Arabes l'utilisèrent aussi, en tout cas à des fins médicales. Au XI^e siècle, les paysans hindous et chinois

cultivaient le pavot; ils fumaient l'opium. Cette consommation s'étendit encore d'une manière considérable sous l'Empire mongol. Paracelse (1493-1541), père de la médecine hermétique, nous prouve également que l'Europe de la Renaissance connaissait, elle aussi, les propriétés du *Papaver somniferum*.

La plante de cannabis et les produits naturels qu'on en extrait sont connus aussi et utilisés comme intoxicants depuis des millénaires par des millions d'êtres humains. Depuis des siècles, la feuille de coca est mastiquée par les Indiens des montagnes ou des hauts plateaux d'Amérique latine. Parmi les hallucinogènes, il est certain que le peyotl, petit cactus charnu et sans épines, dont le principe actif est la mescaline, était connu des Indiens Huicholes, bien avant l'arrivée des conquistadores. Ils en prenaient pour jouir de visions prophétiques ou pour obtenir, dans leurs danses rituelles, l'état de transe recherché. Les Aztèques adoraient certains champignons sacrés dont le psilocybe qu'ils considéraient comme chair des dieux (*teonanacatl*). Ils le mangeaient lors de cérémonies religieuses. Ils jouissaient alors des extraordinaires propriétés hallucinogènes de ce champignon. Cela explique aussi, en partie il est vrai, les atrocités qu'ils commettaient sur leurs autels et qui soulevèrent le cœur de Cortés et de ses compagnons, tout soldats endurcis qu'ils étaient. Les Indiens d'Amérique du Sud utilisaient également certaines poudres à priser qui provoquaient des états mystiques leur permettant, selon leurs croyances, de dialoguer avec les Esprits.

Plus près de nous, Baudelaire, dans *Les Paradis artificiels*, relate que dans les quartiers pourtant reculés de Londres, en 1821 déjà, le nombre des amateurs d'opium était immense. La difficulté de distinguer les personnes qui en faisaient une sorte d'hygiène et celles qui voulaient s'en procurer dans un but coupable était pour les pharmaciens une source d'embarras quotidien.

Baudelaire, lui-même, prend du haschisch et goûte à l'opium: l'un « séducteur paisible », l'autre « démon désordonné », tous deux également funestes. Il a cru pendant quelques temps pouvoir « acheter le bonheur pour un penny et l'emporter dans la poche de son gilet »:

*Verse-nous ton poison pour qu'il nous reconforte!
Nous voulons, tant ce feu nous brûle le cerveau,
Plonger au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe?
Au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau!*

Ce nouveau, fort risqué, ce sera, après l'exaltation poétique et la splendeur des sensations, la détresse immense, le cauchemar du spleen, la révolte, mais aussi, ce qu'il déplore le plus, la déchéance du corps et de la volonté:

*Dans ton île, ô Vénus! je n'ai trouvé debout
Qu'un gibet symbolique où pendait mon image...
- Ah! Seigneur! donnez-moi la force et le courage
De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût!*

Tout le monde sait que durant la dernière guerre mondiale, les pilotes de chasse, pour oser braver leur destin, prenaient des amphétamines...

Qu'en est-il aujourd'hui? Je ne parlerai pas ici de l'alcoolisme qui demeure chez nous le fléau qui frappe le plus, ni du tabagisme dont les méfaits sont aussi largement répandus, mais de l'usage qui tend à se répandre de plus en plus, personnel ou en petits groupes d'initiés, en dehors de toute nécessité thérapeutique, d'une panoplie de drogues naturelles, dérivées ou synthétiques dont les effets désastreux menacent notre civilisation: haschisch, morphine, héroïne, LSD (acide lysergique diéthylamide), DMT (diméthyltryptamine), DET (diéthyltryptamine), STP (diméthoxyméthamphétamine), THC (tétrahydrocannabinol), MDA (méthylène-dioxyamphétamine), amphétamines, barbituriques et autres trinômes recouvrant des réalités chimiques aussi complexes que redoutables.

2. Quelles causes ?

Constater un fait, ce n'est pas encore l'expliquer. Sans doute y a-t-il, par moments, dans l'homme lui-même, quelle que soit l'époque à laquelle il appartient, un désir d'ivresse, un appel à l'extase, un désir de dépasser ses limites étroites, besoins auxquels il aspire profondément. Aujourd'hui, toutefois, il semble que ces pulsions de toujours cèdent le pas à d'autres motifs, tels que la tentation de fuir une réalité trop pénible, chargée de soucis, de contraintes et d'incompréhension. Il s'agit souvent d'oublier les conditions habituelles de la vie, de rompre avec un engagement normal, de combler le vide et l'ennui de l'existence, davantage que de rechercher une extase mystique. Nous n'avons plus tant affaire à des rites culturels transcendants qu'à un courant contestataire dont la religion est souvent une forme de refus, destructrice de l'homme.

On a pourtant commencé, dans nos écoles, par nier même l'existence de la drogue. Il ne fallait surtout pas en parler. Je me souviens du sort déplorable réservé à la revue d'information *A 74*. La drogue n'existait pas; la revue pouvait même, selon certains, être dangereuse parce qu'elle montrait d'horribles choses qui auraient été de nature à inciter les élèves, jusqu'alors heureusement préservés, à en faire usage.

On a admis ensuite que quelques étudiants, fort rares heureusement, s'y adonnaient; mais bien sûr que la police s'en occupait. Celle-ci finit par constater que le nombre de cas ne faisait que s'accroître. La drogue était là. Elle était arrivée, même sans information incitatrice.

Aujourd'hui on commence à parler un peu partout de la drogue, dans nos collèges aussi. On se préoccupe, un peu tard il est vrai, des moyens à mettre en œuvre pour enrayer le fléau. Pour beaucoup le plan se limite à soigner les drogués dans des centres d'accueil informels et par des thérapies spécifiques. Autrement dit, on doit s'appliquer, selon cette conception, à soigner les fiévreux, sans trop se soucier de savoir pourquoi ils le sont. On peut alors se poser la question : « Faut-il réserver les soins aux drogués ou, connaissant les raisons qui font qu'ils le sont, convient-il aussi de maintenir en bonne santé ceux qui ne le sont pas encore ? » Une question subsidiaire peut également venir à l'esprit: étant donné l'accroissement constant du nombre des drogués, aurons-nous toujours les moyens humains, techniques et matériels de n'agir que curativement ou faut-il de toute urgence agir aussi préventivement ?

En ce qui concerne les causes du mal, je ne crois pas que l'esprit d'imitation dont on fait si fréquemment état soit de nature profonde. Sans vouloir nier en rien cette évidence que certains jeunes ont été et sont encore entraînés vers l'usage de la drogue par esprit de curiosité ou plus simplement encore pour faire comme d'autres copains, je ne puis considérer ce fait comme étant une cause réelle; elle est bien davantage la conséquence d'un certain état d'esprit. Il en va, à mon avis, tout autrement lorsqu'on distingue le pourquoi apparent du pourquoi réel.

Parmi les pourquoi réels, je pourrais citer, sans être exhaustif:

a) La crise de la famille

Le nombre de couples qui ne trouvent plus dans le mariage les possibilités d'un épanouissement harmonieux a tendance partout à s'accroître dangereusement. Le divorce, si fréquent aujourd'hui, n'est en réalité qu'un constat d'incompréhension et de désunion profondes. Même si, pour certains conjoints, il est ressenti comme une sortie de l'enfer où l'oppression et la souffrance étaient devenues intolérables, une victoire de l'individu, une véritable libération personnelle, il n'en reste pas moins que, pour les enfants, cette rupture est très souvent un drame, un déchirement atroce de tout leur être. Cette douloureuse épreuve peut avoir des conséquences multiples: diathèse du doute permanent, sentiment profond d'injustice, «déstabilisation», révolte même qu'accentueront encore certaines périodes cruciales comme la puberté ou les premières rencontres avec des camarades de l'autre sexe, les exigences d'un apprentissage ou des études.

La situation peut être tout aussi grave lorsque le couple présente, en apparence, une image de réussite, alors qu'il n'est pas en mesure de régler correctement le problème de l'éducation des enfants, par la liberté vers la liberté. Il y a, en effet, des parents qui accordent tant de libertés à leurs enfants, dès le plus jeune âge, qu'ils les écrasent sous un fardeau démesuré. La formation de leur volonté et de leur caractère est à ce point négligée que ces enfants sont inhabiles à devenir des adultes pleinement responsables de leurs actes, parce qu'incapables de faire des choix en respectant la liberté d'autrui. Ce sont des marginaux que rien ne rattache à quelqu'un ou même à quelque chose, ayant tant abusé de leur liberté que les limites de la vie sociale leur sont des entraves permanentes et injustifiées.

Le problème est encore plus grave cependant lorsque les parents pèsent sur leurs enfants de tout le poids de leur autoritarisme aveugle. Comment ceux-ci pourraient-ils s'épanouir, devenir eux-mêmes, si jusqu'à la majorité légale ou même au-delà ils sont prisonniers du carcan parental?

La situation, au fur et à mesure que l'enfant grandit, ne peut que se tendre. D'opposition en refus, d'affrontements en menaces, d'incompréhension latente en haine farouche, la rupture devient souvent inévitable, à moins que le plus faible ne cède au découragement et, parfois, à la tentation libératrice de l'ailleurs ou du vide. Combien de jeunes gens et de jeunes filles ont été poussés à ces décisions ou à ces comportements extrêmes parce qu'ils n'avaient pas d'autre choix, parce que certains parents, par ailleurs souvent intelligents et respectables, n'ont pas suffisamment appris le métier difficile de père et de mère de famille, un métier qui doit nécessairement évoluer s'il veut pouvoir répondre aux besoins d'une époque, elle-même en pleine mutation!

b) L'absence de signification du vécu

Beaucoup de jeunes n'arrivent plus à trouver un sens à leur vie. Les sciences et leurs technologies ont peu à peu créé un univers d'une complexité et d'une puissance effrayantes dans lequel l'homme est pris à son propre piège. De l'émerveillement de la découverte, il passe à la terreur de l'usage qui pourrait en être fait. Les pulsions premières de l'homme sont progressivement étouffées par le poids d'une société qui, chaque jour davantage, restreint ses propres libertés. Les dieux qu'il faut adorer ont tous des têtes de sphinx: l'argent, la politique, l'énergie, la consommation, la vitesse, l'armement, la planification. L'homme n'a sa place nulle part. Les questions qu'il peut encore se poser — si le temps le lui permet — ne rencontrent aucune réponse, mais appellent d'autres questions, qui à leur tour en suscitent d'autres encore. Dans ce monde dépersonnalisant, la voix des Eglises, celle des artistes, celle des gens cultivés forment un concert tellement discordant qu'il est lui-même, pour beaucoup, source de désarroi, quand ce n'est pas de déroute complète. C'est surtout la faillite de nombreux philosophes qui, s'éloignant de l'humanisme chrétien, ont créé par leurs écrits cette gigantesque tour de Babel laquelle, au lieu de traverser les nuées pour atteindre la lumière, a laissé les hommes à quelques coudées du sol, dans le plus épais des brouillards.

c) L'incommunicabilité des êtres

Il découle de ce qui précède que la communication — et ce n'est pas le moindre paradoxe au moment où les liaisons par satellite se multiplient — est dangereusement bloquée. Là aussi les techniques se perfectionnent alors que les pouvoirs de l'homme qui les utilise s'atrophient. A tous les niveaux le dialogue naturel disparaît. On cherche à y suppléer par des colloques, des réunions, des « teams », des rencontres, où l'échange est dirigé par des animateurs « responsables ». Rien n'y est plus artificiel ! Il faut dire quelque chose... n'importe quoi, émettre des vœux pieux, dire des banalités, énoncer des généralités évidentes, répéter des slogans, se poser encore et toujours des questions. Le larynx peut, dans ces conditions, se substituer au cerveau, les bonnes intentions de façade aux élans spontanés du cœur. La valeur de la rencontre est trop souvent fonction du nombre de questions posées, rarement d'ailleurs de la qualité pratique des réponses trouvées ensemble.

Ainsi les ouvriers dialoguent avec leurs patrons ou leurs syndicats, les fidèles avec leurs prêtres ou ceux qui en tiennent lieu, les paysans avec leurs fédérations de plaine ou de montagne, les soldats avec leur colonel, les élèves avec leurs maîtres, les enfants avec leurs parents, les jeunes avec les vieux, les citoyens avec leurs autorités, les administrés avec leur administration, le Nord avec le Sud, l'Est avec l'Ouest. Que veut-on de plus ? Mais pourquoi donc les gens sont-ils si seuls ? C'est que le véritable dialogue n'existe plus. Rien n'est conçu véritablement pour créer les conditions de sa réalité. Ni la famille où l'enfant est oublié, ni les appartements qui n'ont plus de place, ni les postes de travail de plus en plus fractionnés qui font face aux machines, ni les rues où règnent les quatre roues, ni les vacances où les gens s'« ensardinent » sur les plages ! Y a-t-il encore place pour des amis, de vrais

amis, alors que ce qui fait l'amitié, c'est-à-dire le cœur, est si souvent absent du commerce des hommes ?

d) Le renversement de l'échelle des valeurs

Il fut un temps où la jeunesse pouvait s'identifier à des modèles de héros ou de saint. Cet âge dont la générosité n'a pas de limite pouvait alors se réaliser pleinement, grandir dans l'enthousiasme ou la foi en son destin, faire des prodiges. Que lui présente-t-on aujourd'hui ? Quelques chanteurs trépidants ou désespérés, des auteurs dont les idées métaphysiques, lorsqu'ils se hasardent à en avoir, débouchent sur l'absurde, des sportifs — ce sont peut-être encore les moins pervers — mais qui parfois gagnent davantage d'argent en quelques minutes de ring que de grands génies en une longue vie, des films qui ressemblent si peu à la vie réelle, dont les héros sont à la fois tout proches et tout à fait inaccessibles. Ils ont, trop souvent hélas, pour activités principales de jouer au billard, de rouler en Cadillac, de sabler le champagne, ou, ce qui est plus fréquent encore, de « faire l'amour » chaque fois qu'un lit ou un divan apparaît à l'écran. Le travail n'est pas un thème filmique, pas plus que les vertus fondamentales telles que l'amitié, la justice, la générosité, le respect de la vie, l'amour véritable. Comment s'étonner dès lors que beaucoup de jeunes n'aient de l'existence qu'une image faussée et dans le cœur des sentiments frelatés ? Etre paumé, c'est avoir le sentiment d'être inutile et, de plus, avoir la certitude que, quoi qu'on fasse, on n'y changera rien. C'est l'impuissance. Alors la drogue est là... Il faut être consolé, sortir de ce monde insensé, se défoncer la carcasse, rechercher ce paradis perdu où l'homme était alors le roi de la création.

e) L'inadéquation du système de formation

Pourquoi les jeunes qui s'adonnent à la drogue sont-ils souvent des étudiants ? J'y vois essentiellement deux raisons : la première tient aux programmes dont l'ampleur, l'intellectualisme, la vétusté des contenus, ainsi que la conception pointilliste ne peuvent conduire qu'à une formation incohérente percée de larges trouées et de fissures béantes. La culture dispensée n'a plus de charpente, d'épine dorsale, de structure, elle est faite d'une multitude de matériaux fort disparates dont l'agencement est laissé au hasard. C'était une cathédrale ; c'est aujourd'hui un échafaudage branlant et périlleux.

La deuxième raison est l'absence de formation philosophique et psycho-pédagogique de certains professeurs qui ignorent, d'une part, les buts qu'ils devraient poursuivre et, d'autre part, les élèves à qui les cours s'adressent. Personne n'ose dire quelque chose, ni les parents, ni les élèves. Le résultat est grave : écoutez les confidences, lisez les poèmes de certains étudiants de 13 à 19 ans. Il y a là, en plus du Rimbaud qui se perpétue, du tragique, de la révolte, de l'étouffement, de l'impuissance, de la dépression qui vous font deviner que la pilule est déjà sur la table de nuit et que la seringue sera bientôt sous l'oreiller. N'y aurait-il pas lieu, dans des conditions aussi graves, de prendre des mesures pour que ce gâchis prenne fin ? Les vrais maîtres — heureusement qu'il en existe encore de nombreux — ne réussissent plus toujours, malgré leurs louables efforts, à apporter les lumières nécessaires pour que les voies du salut puissent être reconnues.

Il y a enfin d'autres drogues dont on ne parle pas assez. Dans certaines conditions, le travail n'est-il pas à ce point aliénant qu'il en devient aussi une drogue ? Le besoin effréné de vitesse, de musique tonitruante, la nécessité irréfléchie de se prouver à soi-même et aux autres qu'on existe, même par des voies violentes, comme le terrorisme, par exemple, n'est-ce pas, dans une certaine mesure, de la drogue également ? Car, en fait, pourquoi devient-on terroriste ? Pour les mêmes raisons, je pense, qu'on s'adonne à la drogue. Ou à peu de chose près. La différence n'est pas tant dans les causes que dans les effets que répercutent des caractères sensiblement opposés. Le drogué est souvent un individu plus sensible que la moyenne, peu disposé intérieurement à l'action, chez qui les événements ont un retentissement de longue durée. C'est un introverti. Le terroriste est souvent, au contraire, un individu qui ne se réalise pleinement que dans un groupe. Il est d'autant plus activiste que les obstacles sont élevés. Il s'acquitte sans atermoiement, mais aussi parfois sans scrupule ou sans remords, des actes dont il a eu l'initiative. C'est un extraverti. Si le premier, qui n'est autre qu'un sentimental conscient de son impuissance face aux pressions vraies ou imaginées de la société, a tendance à fuir, à se terrer, à disparaître, à se replier sur lui-même, le second, face à l'injustice, se révolte. Il veut absolument — en sanguin qu'il est — faire savoir qu'il existe, même s'il est contraint de vivre dans la clandestinité. Il ne craint cependant pas d'en sortir pour braver la société qu'il renie et qui le rejette. Il attaque ou il fait front. Vouloir l'exclure, c'est lui donner des raisons d'agir. Cette action désespérée s'alimente chaque jour davantage d'une haine farouche, irréductible que ni les sentiments, ni les lois, ni la force brutale ne peuvent arrêter. On ne tue pas des idées, même si elles sont mauvaises, même si elles ont une dangereuse tendance à la fixité. (Je ne dis pas qu'elles sont fixes : Valéry prétend que cela ne peut être !)

Tant que les causes du terrorisme n'auront pas été supprimées, il y aura toujours, quelles que soient les autres mesures que l'on puisse prendre pour s'en protéger, des balles et des bombes et, bien sûr, du sang à la une, celui des victimes de ceux qui sont peut-être eux-mêmes, pour une part, les victimes d'une société qui n'a pas su toujours placer l'amour, la liberté et la justice aux tout premiers rangs de ses préoccupations. Les causes du terrorisme étant finalement les mêmes que celles de la toxicomanie, je pense que la guérison pourrait venir des mêmes remèdes.

3. Qu'a-t-on fait ?

Que fait-on sur le plan international ? C'est au début du siècle, en 1909 exactement, que la première conférence internationale sur les stupéfiants a été convoquée, à l'initiative du président des USA, Théodore Roosevelt. Elle portera le nom de Commission de Chang-Hai sur l'opium. En 1912, la Convention de La Haye, préparée par cette commission, est signée. La coopération en vue du contrôle des stupéfiants devient dès lors une question de droit international. La Société des Nations se préoccupe également du trafic de l'opium et autres drogues nuisibles. En 1925, la

Convention de Genève est ratifiée. Elle oblige les gouvernements à établir des statistiques et des rapports de production, de consommation, de stockage de l'opium et de la cocaïne. Elle institue le système des certificats d'importation et des licences d'exportation. En 1931, puis en 1936, de nouvelles conventions sont paraphées, en vue de fixer des quotas en relation avec les besoins médicaux et scientifiques. Elles prévoient aussi des sanctions sévères à l'égard des trafiquants. Après la guerre, une des tâches de l'ONU fut de remettre en état de marche le système de contrôle, tombé en léthargie durant le conflit. Le Protocole de 1946 prévoit que les tâches dévolues naguère à la SDN de par les traités sur les stupéfiants sont transférées à l'ONU. En 1948, le Protocole de Paris autorise l'OMS à placer sous contrôle international toute drogue nouvelle dont l'usage pourrait engendrer la toxicomanie. Le Protocole sur l'opium de 1953 limite strictement l'emploi de l'opium et son commerce aux besoins médicaux et scientifiques. Seuls sept pays peuvent encore en produire pour l'exportation : la Bulgarie, la Grèce, l'Inde, l'Iran, la Turquie, l'URSS et la Yougoslavie. En 1961, le nombre et la complexité des conventions, des accords et des protocoles sont tels qu'il devient nécessaire d'élaborer un nouveau document : la Convention unique sur les stupéfiants. En fait, elle remplace les neuf traités existants. Elle étend encore le contrôle international et simplifie son organisation.

A la suite de cette convention, il est interdit notamment de fumer de l'opium, ou d'en manger, de mastiquer des feuilles de coca, ou de fumer du haschisch. Des mesures spéciales de contrôle sont prises à l'encontre de drogues particulièrement dangereuses, comme l'héroïne et la kétobémidone, ainsi que les nouvelles drogues synthétiques. Pour lutter contre la recrudescence de la toxicomanie que certaines régions du globe connaissent à partir de 1960, la Convention unique est encore renforcée en 1972 par un nouveau protocole, signé par plus de cent gouvernements. L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) est créé. Une convention sur les substances psychotropes — qui traite également des mesures de contrôle des hallucinogènes, des amphétamines, des barbituriques et des tranquillisants — élaborée par la Commission des stupéfiants en collaboration avec l'OMS, entre en vigueur le 16 août 1976. Tous ces accords conclus, à défaut de n'avoir pu jusqu'à ce jour, enrayer la course aux stupéfiants, témoignent en tout cas de la gravité du problème, mais aussi de la conviction partagée par des Etats de plus en plus nombreux que seule une concertation internationale active peut permettre de faire face aux nombreux problèmes liés à l'abus des drogues.

Il n'y a pas lieu, je pense, de s'attarder ici sur les mesures prises par la Confédération dans ce domaine. Signalons toutefois, pour mémoire, que la première loi sur les stupéfiants a été votée le 3 octobre 1951, et qu'elle a été assez largement modifiée et complétée par la loi du 20 mars 1975 qui introduit notamment le principe de mesures médico-sociales. Elle contraint en outre les cantons à conduire une véritable politique d'information en vue de prévenir la toxicomanie ; elle les oblige à protéger les personnes qui, en raison d'abus de drogue, ont besoin d'assistance ou d'un traitement médical. Elle prévoit enfin que les personnes dépendantes psychiquement ou physiquement doivent pouvoir être prises en charge par des instituts hospitaliers adéquats. Comme on peut le constater, la Confédération s'est

limitée à créer un cadre législatif et elle renvoie, par conséquent, aux cantons l'essentiel des tâches d'organisation et d'exécution.

Le public, lui aussi, prend peu à peu conscience du problème et se sent plus directement concerné. Une Association de parents pour la lutte contre la toxicomanie vient enfin d'être créée. Elle comprend des parents de toxicomanes de tous les cantons, ainsi que toutes les personnes ou institutions intéressées par le problème de la prévention des toxicomanies, le traitement et la réinsertion professionnelle.

Le canton de Fribourg a donc dû également légiférer en la matière. Ce fut d'abord l'élaboration de l'arrêté d'exécution du 6 février 1960 de la loi fédérale sur les stupéfiants, qui devra être prochainement modifié pour tenir compte de la nouvelle loi fédérale. Ensuite, il y eut, le 7 mai 1965, la loi sur la lutte contre l'alcoolisme, et enfin, le 11 février 1969, une loi relative à la création d'un centre psycho-social. Une lacune cependant: aucune disposition cantonale ne fixe, en l'état, d'une manière spécifique, qui doit se charger de la lutte contre la toxicomanie. Si la loi organique des établissements de Marsens peut permettre aux autorités de prendre des mesures de soins ou d'internement, en revanche tout le domaine de l'information et de la prévention ne repose encore sur aucune base légale.

Le 2 décembre 1974, le Conseil d'Etat, sur proposition de la Commission de santé, a nommé une Commission cantonale pour la lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (COLAT). Sa composition a été complétée le 7 octobre 1975 et le 1^{er} mars 1977. Elle comprend actuellement 15 membres, dont 5 médecins, 2 députés, 2 assistants sociaux, 1 infirmier, 1 directeur, 2 chefs de service, 2 présidents de tribunal. Cette commission s'est donné, comme mission proche, de compléter la législation existante et d'étudier l'ensemble des problèmes d'information et de prévention. Elle est appelée à devenir, selon le Bulletin de janvier 1978 qu'elle a publié, «le véritable instrument de coordination entre toutes les institutions publiques et privées s'occupant des problèmes des toxicomanes, au niveau cantonal. A ce titre, elle sera l'organe consultatif du Conseil d'Etat dans ce domaine. A elle le soin d'étudier en permanence les aspects mouvants et insaisissables des manifestations de la toxicomanie, dont l'alcoolisme fait bien entendu partie, de susciter les mesures à prendre et de proposer la création d'institutions appropriées, le cas échéant».

Quelques institutions existent déjà. Il faut signaler d'abord l'Office des mineurs: une équipe de 12 professionnels, praticiens de l'action socio-éducative qui peuvent, en cas de besoin, rencontrer des jeunes, leurs parents, les professeurs. Un éducateur prend en charge le jeune qui est en difficulté; il l'aide à s'exprimer, à trouver les raisons qui l'ont poussé à faire usage de la drogue. Il peut aussi lui proposer de consulter un spécialiste, l'assister au cas où il devrait comparaître devant le juge pour infraction à la législation et, dans les cas graves, prendre les contacts nécessaires avec un centre d'accueil, une maison de thérapie, une clinique appropriée.

Le Centre psycho-social, rue des Pilettes 1, à Fribourg, dirigé par le Dr Armand Descloux, compte actuellement une équipe médico-sociale de 5 médecins et de 2 assistants sociaux, ainsi que d'un secrétariat de 4 personnes.

Selon la loi, il comprend un Service médico-social s'occupant des alcooliques et un Service psycho-social ayant pour but le traitement

ambulatoire des malades mentaux dont l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation (environ 8000 prestations par an). De plus, la consultation psychiatrique de l'Hôpital cantonal lui est confiée. A ce titre, un médecin de ce service consulte les malades somatiques qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques (environ 300 patients par an). Le Centre psycho-social assure également la direction médicale de la Clinique Les Platanes, avenue Général-Guisan 54, à Fribourg. Cette institution extra-hospitalière, qui compte actuellement 1 médecin, 6 infirmières, 1 animateur et des spécialistes, réalise un programme thérapeutique moderne (psychodrame, relaxation, groupes de thérapie, etc.) en un temps limité à trente jours au maximum, sans couper — ce qui est important — le malade de son milieu. De plus, chaque lundi, depuis le 1^{er} avril 1977, un ou deux médecins spécialistes en pharmacodépendance y reçoivent des toxicomanes, dans l'anonymat le plus absolu.

L'Association Release a été créée en 1972. Elle dispose actuellement d'un Centre d'accueil et d'information, rue des Alpes 30, à Fribourg et de la Communauté d'Orsonnens, près de Romont.

J'extraits du rapport d'activité de Release (1976) les quelques données suivantes, notamment le fait que 720 personnes ont eu recours à son aide et que 5520 rencontres ont eu lieu cette année-là:

« L'âge moyen des usagers se situe entre 16 et 22 ans, les extrêmes étant 13 et 32 ans. »

« La drogue est très présente pour le 75 % (480 personnes) des usagers du centre qui, d'une manière ou d'une autre, consomment ou ont consommé de la drogue au sens large. Précisons que 28 personnes (14 en 1975) sont dépendantes de drogues dures. »

« La proportion des filles a augmenté régulièrement en trois ans (de 29 % à 39 %). »

« La réponse que le Release tente de donner à ces problèmes peut être résumée ainsi:

- mise en confiance et « thérapie » dans une relation triangulaire médecin - usager - permanent;
- recherche d'une coupure du « milieu » (trouver une alternative);
- intégration aussi grande que possible du permanent dans ce milieu pour mieux en saisir les données;
- accueil de certains « fixeurs » dans d'autres milieux de vie (permanents, famille d'accueil, communautés). »

En bouclant ce tour d'horizon fribourgeois, j'ajouterai qu'un effort a été entrepris récemment en ce qui concerne l'information à donner aux élèves du cycle d'orientation, des gymnases et des écoles normales. C'est naturellement un bien. Mais est-ce suffisant ?

4. Quels remèdes ?

Alors, quels remèdes ? Des conventions internationales, une législation moderne, des sanctions sévères contre les trafiquants, des centres d'accueil nombreux, des traitements appropriés, une information large et soutenue ? Bien sûr ! On ne saurait s'en passer. Mais encore ! Il faudrait aller au cœur du

débat. Il n'y a aucune raison de penser que ceux qui s'adonnent à la drogue ne satisfont pas à un besoin réel, même si cette satisfaction est celle que donne un succédané. Il n'existe, en effet, aucun acte, de quelque nature que ce soit, qui ne corresponde à un besoin. Si l'on veut donc supprimer cet acte, il faut d'abord supprimer les causes qui créent ce besoin. Or, ces causes fondamentales sont, à mon avis, celles que j'ai évoquées plus haut. C'est donc à elles qu'il faudrait s'attaquer et faire en sorte qu'elles n'aient plus aucune raison d'exister.

Il faudrait replacer l'homme au centre de la civilisation, lui donner de réelles possibilités d'épanouissement, partout, dans la famille, à l'école, dans la vie professionnelle et sociale. La qualité de la vie devrait être au centre de toutes les préoccupations, non seulement pour donner à l'homme le bien-être matériel indispensable, mais aussi le mieux-être intellectuel, moral, affectif dont il a impérieusement besoin et, par-dessus tout, le sens de sa destinée, un idéal qui vaut la peine d'être vécu.

Il serait, par exemple, souhaitable de donner la possibilité à tous les parents de suivre des cours, des conférences, des émissions de radio et de télévision en relation avec leurs tâches éducatives. Dans cet ordre d'idées, une initiation à la psychologie de l'homme et de la femme pourrait, dans bien des cas, éviter des erreurs de comportement qui débouchent souvent sur l'incompréhension et la discorde entre conjoints, dont sont victimes les enfants. Une meilleure compréhension de la corrélation étroite qui existe entre l'autorité et la liberté — au lieu qu'elles soient souvent appréhendées comme des notions irréductiblement opposées — pourrait aussi, dans l'éducation des enfants, contribuer à l'harmonie, au dialogue et à l'équilibre familial.

Il s'agirait, dans le domaine scolaire, de réexaminer pour commencer les horaires. Au lieu de concentrer de plus en plus d'heures de cours sur un minimum de jours de classe, comme c'est le cas actuellement, il vaudrait la peine d'étudier le problème en inversant les données: distendre l'horaire scolaire en diminuant le nombre de leçons journalières, mais augmenter, en revanche, la durée de l'année scolaire. Il conviendrait ensuite de renoncer à l'encyclopédisme et à l'intellectualisme des programmes que chacun s'accorde à déplorer. Il faudrait encore améliorer la formation philosophique des professeurs pour que leur projet éducatif soit clair, parce que fondé sur la Vérité. La psychologie et la sociologie devraient leur donner également les moyens de mieux connaître leurs élèves et, partant, de satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment ceux, incoercibles, d'être compris et aimés tels qu'ils sont. Il faudrait enfin cultiver partout la joie et la volonté de réaliser quelque chose de positif, car si la jeunesse tombait un jour dans le malheur d'être désespérément sans enthousiasme, c'en serait fini du rêve de lutter pour une société meilleure.

Dans la vie professionnelle et sociale, chacun à sa place, devrait combattre pour plus de liberté et plus de justice. L'homme ne peut, en aucun cas, se contenter d'une fiche de paie. Il a droit aussi au respect, à la reconnaissance, à un salaire immatériel qui corresponde à l'importance de sa collaboration, à l'engagement personnel qu'il a consenti. C'est le merci que vous dites, en plus, à la fleuriste qui vous tend les fleurs que vous venez de payer! Il serait nécessaire pour cela que le travail cesse d'être anonyme et qu'il redevienne une création personnelle. C'est tout le problème des

choix économiques qu'il conviendrait de repenser. Il faudrait enfin que la terre qui est si belle voie se lever les nuages qui assombrissent son soleil. Alors, je pense que chaque homme levant les yeux au ciel trouverait encore des raisons de vivre, ailleurs que dans de fallacieux paradis artificiels, parce qu'il saurait qu'il est unique et donc irremplaçable dans le plan de Dieu.

ARMAND MAILLARD

Armand Maillard est né le 10 août 1931. Il obtient son brevet d'enseignement primaire en 1951 et son certificat d'aptitudes pédagogiques en 1955. Instituteur dans une classe rurale à tous les degrés de 1951 à 1963. Diplômé de l'Université de Fribourg en 1963, il devient professeur à l'École secondaire de la Glâne. Appelé en 1965 au poste d'inspecteur des écoles de la Glâne et de la Veveyse, puis de la ville de Fribourg en 1970, il est nommé, en 1972, chef de service de l'enseignement primaire et des écoles normales, auprès de la Direction de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Fribourg.